



Fabienne Deromme

4 Passage Montjovis 87100 Limoges

06 84 43 08 41

www.creactio.biz

fabienne.deromme@creactio.biz

Qualité de vie au travail (QVT)

Prévention des risques psychosociaux

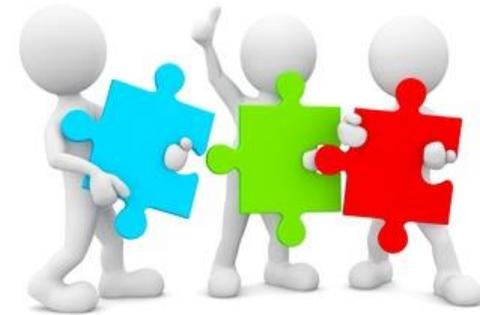
Conseils – Formations – Coaching

L'humain, c'est capital

Ce qu'est la **qualité de vie au travail (QVT)** : l'ensemble des dispositions prises par l'organisation privée ou publique, afin de favoriser l'engagement volontaire de ses salariés et la coopération entre eux pour le bénéfice de l'organisation.

Éléments descriptifs de la QVT :

- la qualité du contenu du travail : richesse, intérêt,
- le possibilité de réalisation de chaque salarié-e (valorisation et évolution de ses compétences),
- les moyens fournis à chacun-e pour la bonne réalisation de sa mission,
- la qualité des relations au travail,
- l'égalité professionnelle ,
- l'environnement physique procurant des conditions de travail sécuritaires et agréables,
- la conciliation des vies professionnelle et privée des salarié-e-s.



Toute organisation doit mettre en œuvre une **prévention des risques psychosociaux** (article L. 4121 du code du travail) :

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

1° Des actions de prévention des risques professionnels ;

2° Des actions d'information et de formation ;

3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

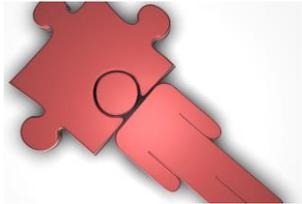
Les risques psychosociaux (RPS) doivent être identifiés dans le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels).

Parmi les RPS, citons le stress, les harcèlements (moral et sexuel), les violences, les addictions, le burn-out... toutes situations qui compromettent le travail individuel et collectif et engagent la responsabilité pénale de l'employeur.

CréActio, spécialiste QVT, vous propose un accompagnement sur mesure :

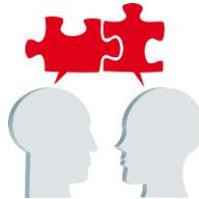
Epanouissement individuel :

- Bilan de compétences
- Entretien professionnel
- Retour dans l'organisation après un burn-out



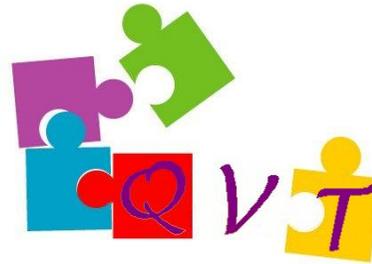
Gestion des conflits :

- Optimisation de la coopération dans l'équipe
- Restaurer un dialogue rompu
- Résolution de conflit interpersonnel
- Médiation
- Bases de la communication positive



Managers de proximité :

- Initiation au management
- Prise de fonction
- Management au féminin
- Management participatif
- Changement organisationnel
- Conduite de réunion



Pour un collectif de travail performant et l'épanouissement de chaque salarié-e

Egalité professionnelle femmes-hommes :

- Aide à la rédaction du rapport de situation comparée
- Sensibilisation aux stéréotypes sexistes (appui d'un serious game)
La Loi du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les hommes et les femmes intègre désormais les « actions de promotion de la mixité dans les entreprises, de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes sexistes et pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » aux actions entrant dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle (article L.6313-1 du Code du Travail).
- Diagnostic (organisation, communication...)
- Préconisations (accord négocié, plan d'actions...)



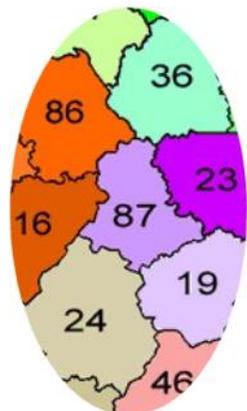
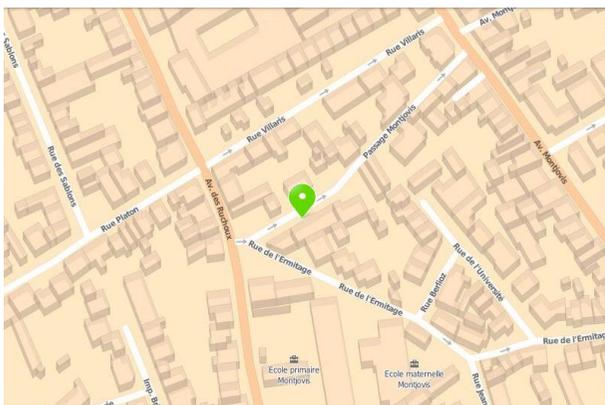
Accompagnement personnalisé sur mesure.

1^{er} entretien gratuit, sans engagement

Proposition d'accompagnement détaillée avec devis gratuit

Siège : Le Mas Vergnez - 87620 Séreilhac

Bureau : 4 Passage Montjovis - Limoges



Intervention sur le Limousin (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze) et départements limitrophes (Indre, Vienne, Charente, Dordogne, Lot).

SARL au capital de 3000 euros

RCS : 493104707

Organisme de formation enregistré Direccte et Data Dock

IPRP enregistrée auprès de la Direccte

06 84 43 08 41

www.creatio.biz



Fabienne Deromme est fondatrice et gérante de Créactio, depuis 15 ans, après une expérience salariée diversifiée de 20 ans.

Elle est titulaire :

- du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille
- du Master 2 « management des équipes, santé et qualité de vie au travail » (IAE de Tours)
- de la licence en psychologie du travail (Cnam Nouvelle Aquitaine)
- du DU Médiation et gestion des conflits (IAE de Tours)
- du DU Conseiller-e référent-e en égalité professionnelle femmes-hommes (Université de Pierre et Marie Curie, Paris)

Certifications :

- Master coach (Institut de Coaching International)
- MBTI (OPP)
- Ennéagramme (Centre d'étude de l'ennéagramme)
- Prédôm (Quadrature)
- TKI (OPP)

Elle est enregistrée comme IPRP (**intervenante en prévention des risques professionnels**) auprès de la Direccte de Nouvelle Aquitaine.

Elle est membre du réseau **APESA** (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aigüe).

